



Section Syndicale CFDT DURALEX

Le 26/07/2024

Reprise de DURALEX par les salariés, une victoire pour la CFDT

Près de 3 mois après la décision du tribunal de commerce du placement en redressement judiciaire de l'entreprise DURALEX, la Fédération Chimie Energie (FCE) – CFDT se félicite pour sa décision de valider le projet SCOP porté par les salariés de DURALEX avec le soutien de la section CFDT DURALEX.

Depuis le début, les militants CFDT de DURALEX se sont mobilisés pour trouver une solution de reprise pour sauvegarder les 226 emplois du site iconique de La Chapelle Saint Mesmin.

Sans occulter les différents projets de reprise par des potentiels repreneurs, la CFDT s'est pleinement engagée dès la mise en redressement judiciaire pour construire en parallèle avec les salariés et le soutien des élus locaux une alternative avec la recherche de financement pour monter le projet de SCOP.

La décision du tribunal de commerce est une victoire pour DURALEX, la CFDT et l'ensemble des salariés. L'action de la section CFDT et la mobilisation des salariés ont permis de sauvegarder cette entreprise emblématique du secteur verrier.

La FCE-CFDT va continuer à se mobiliser pour accompagner les militants de la section et les salariés pour garantir un avenir pérenne à ce fleuron Français des arts de la table.



Votre contact CFDT dans l'entreprise

Représentant Section Syndicale

SyndicatCFDT@duralex.com

06 61 90 40 78